

Février 2025

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Feux de végétation, prévention des incendies et pratiques agricoles

Mis en ligne en décembre 2024, un numéro d'*Études rurales* s'intéresse aux feux de végétation et au rôle de l'agriculture et du pastoralisme dans l'entretien des milieux naturels et la prévention des incendies. Dans leur [introduction](#), G. Guerrini (université de Corse) et J.-C. Paoli (Inrae) rappellent la multiplication, à travers le monde, de « méga-feux » incontrôlables (voir aussi [une émission](#) sur France Inter). Face aux effets du changement climatique, « une mutation du dispositif anti-incendie » s'opère, avec différentes mesures pour limiter la présence de matières combustibles au sol. [Un entretien](#) avec A. Massiau (Office national des forêts) retrace l'histoire de la technique du brûlage dirigé. À partir du XIX^e siècle, en France, le recours au feu pour ouvrir des terrains pour l'agriculture et la chasse est de plus en plus découragé, voire interdit, à cause des risques de perte de contrôle. Mais dès les années 1950, les services forestiers américains perfectionnent la technique. Elle est reprise ensuite au Portugal, puis dans notre pays dans les années 1990. Aujourd'hui, elle est intégrée à la planification territoriale, dans le cadre d'opérations associant forestiers, pompiers, chambres d'agriculture, etc. (figure).

Réalisation d'un brûlage dirigé (Corse, 2022)



Source : *Études rurales*

[Un autre article](#), sur la réorientation des montagnes portugaises vers la sylviculture, pendant la dictature de l'Estado Novo, met en évidence les conditions de survenue des grands incendies qui frappent le pays depuis les années 1970, notamment l'exode rural, la déprise agricole et la fermeture des paysages avec l'omniprésence des plantations de pins. Le géographe A. Guérin-Turcq (ENTPE) décrit une évolution comparable dans les [Landes de Gascogne](#). Ici, les débats qui suivent les grands incendies de 2022 pointent différentes responsabilités : plantation sur les zones pare-feu, péri-urbanisation et proximité des habitations, etc. Pour amender le « modèle landais » de sylviculture industrielle, les gestionnaires reprennent désormais des propositions qui émanaient auparavant des seuls milieux écologistes : aménager les lisières, planter des haies, diversifier les essences.

Enfin, M. Chalvet (université d'Aix-Marseille) analyse la construction d'un « récit sur les incendies de forêt » [en Provence](#) au XX^e siècle, attribuant ceux-ci à des pratiques paysannes mal maîtrisées. Dans le même sens, M. Toussaint (UMR Sens) souligne la dévalorisation des usages traditionnels du feu en [Nouvelle-Calédonie](#). Les termes employés par l'administration – « feux de brousse » et « écobuage » – rendent invisible la diversité des savoir-faire paysans. Ils reconduisent, selon elle, y compris dans les campagnes de communication récentes, la « disqualification coloniale » de la population kanak.

Source : *Études rurales* <https://journals.openedition.org/etudesrurales/33302>

Saisonniers agricoles et exploitation des travailleurs migrants en Italie

Paru en janvier 2025, un article d'A. Frisone (IRES) s'intéresse aux saisonniers étrangers en Italie. L'auteure relève l'écart entre les quotas d'immigration et les besoins des employeurs. Les permis de séjour délivrés pour raison de travail ont fortement chuté depuis le début des années 2010, et le secteur agricole mobilise fréquemment des immigrés sans papiers, ou disposant de titres de séjour délivrés pour raisons humanitaires. La fondation OpenPolis y estime à 32,5 % le poids du travail informel, contre 11,7 % tous secteurs confondus. L'article rappelle le fonctionnement du *caporalato*, système de recrutement illégal auquel les exploitants agricoles participent pour réduire les coûts de main-d'œuvre. Les personnes étrangères, captives des réseaux criminels voire mafieux, sont alors exposées à divers abus (logement insalubre, salaires ponctionnés, horaires épuisants, violences, etc.). Les syndicats et les ONG mènent des actions pour « organiser » les migrants en dépit de leur vulnérabilité.

Source : *Chroniques de l'IRES* <https://doi.org/10.3917/chii.188.0245>

Géopolitique de la terre, de l'eau et du pain au Moyen-Orient

En ligne sur YouTube, un débat enregistré en janvier 2025 entre D. Acloque (Expertise France) et P. Blanc (Bordeaux Sciences Agro) analyse les enjeux géopolitiques de l'eau, de la mise en culture du désert et de l'alimentation au Moyen-Orient. Les tracés des frontières, dans les années 1920, tenaient compte d'objectifs d'autosuffisance. Par la suite, l'agriculture a constitué un vecteur de contrôle du territoire, comme le montre le déploiement des kibbutzim par Israël. Région la plus aride du monde, le Moyen-Orient dispose de pétrole et de gaz en abondance. Ces ressources permettent, de façon inégale selon les pays, de développer l'accès à l'eau douce : en surface avec des canaux (Nil), par des captages dans les nappes souterraines (Iran) ou avec des usines de dessalement (Qatar). Progressivement, avec la croissance démographique et l'émergence de nouveaux partenaires (Inde, Brésil), les objectifs d'autosuffisance ont été abandonnés au profit d'une simple recherche de sécurité alimentaire par les importations. À propos de l'adaptation au changement climatique, D. Acloque évoque le positionnement des pays du Golfe comme « laboratoires de l'alimentation du futur ». Enfin, P. Blanc mentionne la propension des [régimes autoritaires](#) à la prédation des ressources.

Sources : Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman https://urls.fr/Gn_P8r

Médicaments anti-obésité : quels impacts sur les industries agro-alimentaires ?

En décembre 2024, une note de N. Fereday (RaboResearch) et [un podcast](#) abordaient les impacts, avérés et potentiels, de nouveaux médicaments (analogues de l'hormone de satiété GLP-1), utilisés aux États-Unis pour lutter contre la diabète et l'obésité. Il est rappelé que 40 % des américains sont obèses et que les prescriptions de médicaments originaux (Ozempic pour Novo Nordisk, Zepbound pour Elli Lilly, etc.) concerneraient 1,5 % de la population adulte à la mi-2024. En inscrivant ces médicaments sur la liste des produits en rupture de stock, l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) a cependant permis leur préparation par les pharmacies de ville, à des prix moins élevés. Au total, plusieurs enquêtes estiment le niveau réel de prescription à 10-12 % de la population, soit 25 à 30 millions de personnes. Selon les distributeurs alimentaires, l'effet coupe-faim aurait déjà des répercussions sur le panier d'achats, avec une légère réduction des quantités, et une réorientation vers une alimentation plus saine. Les entreprises agro-alimentaires ciblent cette clientèle en diminuant les portions ou en ajoutant des protéines pour compenser la perte de muscle. Certaines développent des marques dédiées, comme Nestlé avec [Vital Pursuit](#).

Source : Rabobank <https://urls.fr/I0JmJu>

Gestion des ressources humaines et inspections vétérinaires

Dans un article paru en janvier 2025, J.-M. Pillon (sociologue, université Jean Monnet, Saint-Étienne), étudie l'évolution de la gestion des ressources humaines au ministère de l'agriculture. Il s'appuie notamment sur 47 entretiens avec des cadres chargés de l'organisation des inspections vétérinaires (en administrations centrale, régionale et départementale). Après les réorganisations intervenues entre 2008 et 2013, le dialogue de gestion (qui aboutit chaque année à fixer le budget dévolu à la mission) et le suivi d'indicateurs de performance prennent une place croissante dans l'activité quotidienne des services. L'article souligne les difficultés à pourvoir certains postes, notamment au contrôle des carcasses, et le « cercle vicieux » qui s'enclenche alors en matière de charge de travail et de risque de surmenage.

Source : *Revue française d'administration publique* <https://doi.org/10.3917/rfap.186.0171>